Commune de

SIXT-SUR-AFF

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 5.1 Plan de zonage - Planche unique

PLU approuvé le 29 juin 2019
Révision allégée n°1 approuvée le 1er juillet 2021
Révision allégée n°1 approuvée le 14 octobre 2024
Modification simplifiée n°2 approuvée le 16 décembre 2024

Echelle : 1/ 5 000

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35230 Noyal-sur-Vilaine
02.99.66.67.61

N

100 0 100 200 300 400 500 mètres

LÉGENDE

COURS_D_EAU

Prescriptions

- Espace Boisés Classés
- Éléments de paysage (talli ou espace), de patrimoine, à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
- Localisation indicative des périmètres sanitaires de bâti ou d'installations agricoles (100 mettres de rayon)
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- Haies à préserver ou à créer au titre de la Loi Paysage
- Marges de recul des constructions depuis l'axe de la voie
- Tracé indicatif de chemins piétons/cycle à conforter ou à créer
- Implantation obligatoire du volume principal des constructions (hors annexes)
- Stockage de matériaux inertes (déchetterie)
- Zone inondable (report de la zone d'expansion des crues de 1995)
- ENS potentiel
- ENIEFF Type1_CANUT SUD
- Zones humides (report de l'inventaire des zones humides)
- Chemins inscrits au PDIPR

Zones

- UA
- UB
- UBb
- UC
- UCc
- UEc
- UL
- UZ
- 1AUA
- 1AUB
- 1AUZ
- A
- Ah
- Aa
- N
- Nl
- Na
- NL
- NLl

Commune de

SIXT-SUR-AFF

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 5.1 Plan de zonage nord

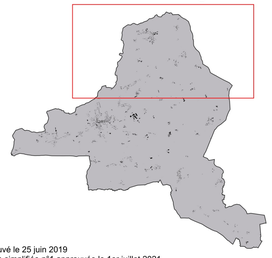

PLU approuvé le 25 juin 2019
Modification simplifiée n°1 approuvée le 1er juillet 2021
Révision allégée n°1 approuvée le 14 octobre 2024
Modification simplifiée n°2 approuvée le 16 décembre 2024

Échelle : 1/ 5 000

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

N

100 0 100 200 300 400 500 mètres

LÉGENDE

COURS_D_EAU

Prescriptions

- Espace Boisés Classés
- Éléments de paysage (bâti ou espace), de patrimoine, à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Localisation indicative des périmètres sanitaires de bâti ou d'installations agricoles (100 metres de rayon)
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- Haies à préserver ou à créer au titre de la Loi Paysage
- Marges de recul des constructions depuis l'axe de la voie
- Tracé indicatif de chemins piétons/cycle à conforter ou à créer
- Implantation obligatoire du volume principal des constructions (hors annexes)
- Stockage de materiaux inertes (déchetterie)
- Zone inondable (report de la zone d'expansion des crues de 1995)
- ENS potentiel
- ZNIEFF Type1_CANUT SUD
- Zones humides (report de l'inventaire des zones humides)
- Chemins inscrits au PDIPR

Zones

- UA
- UB
- UBi
- UL
- ULi
- UZ
- 1AUA
- 1AUB
- 1AUZ
- A
- Ah
- Aa
- N
- Ni
- Na
- NL
- NLi

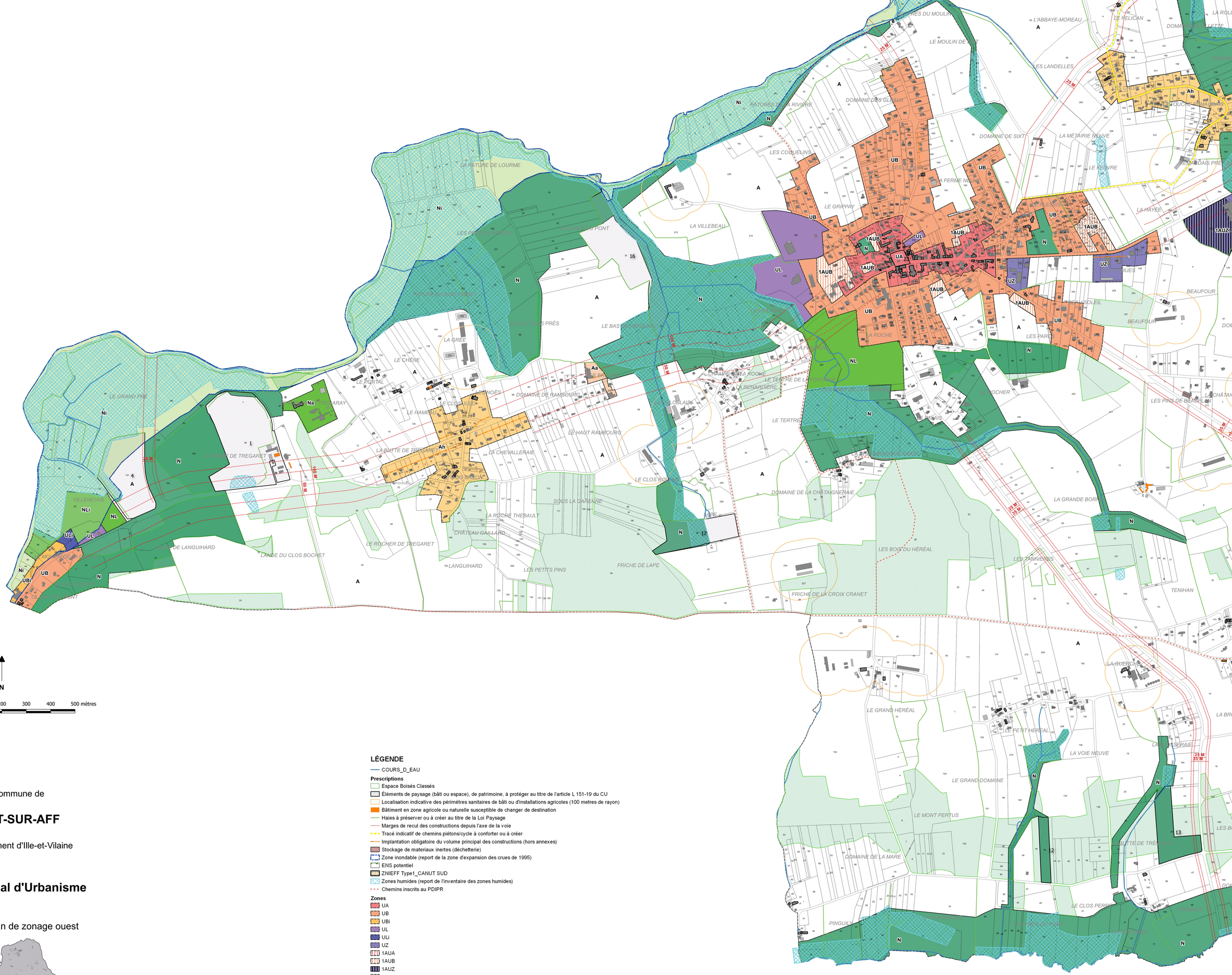

Commune de

SIXT-SUR-AFF

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 5.1 Plan de zonage ouest

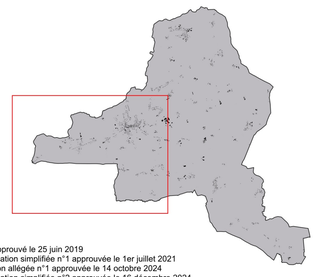

PLU approuvé le 25 juin 2019
Modification simplifiée n°1 approuvée le 1er juillet 2021
Révision allégée n°1 approuvée le 14 octobre 2024
Modification simplifiée n°2 approuvée le 16 décembre 2024

Échelle : 1/ 5 000

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

LÉGENDE

COURS_D_EAU

Prescriptions

- Espace Boisés Classés
- Éléments de paysage (bâti ou espace), de patrimoine, à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Localisation indicative des périmètres sanitaires de bâti ou d'installations agricoles (100 metres de rayon)
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- Haies à préserver ou à créer au titre de la Loi Paysage
- Marges de recul des constructions depuis l'axe de la voie
- Tracé indicatif de chemins piétons/cycle à conforter ou à créer
- Implantation obligatoire du volume principal des constructions (hors annexes)
- Stockage de materiaux inertes (déchetterie)
- Zone inondable (report de la zone d'expansion des crues de 1995)
- ENS potentiel
- ZNIEFF Type1_CANUT SUD
- Zones humides (report de l'inventaire des zones humides)
- Chemins inscrits au PDIPR

Zones

- UA
- UB
- UBi
- UL
- ULi
- UZ
- 1AUA
- 1AUB
- 1AUZ
- A
- Ah
- Aa
- N
- Ni
- Na
- NL
- NLi

LÉGENDE

- COURS_D_EAU

Prescriptions

- Espace Boisés Classés
- Éléments de paysage (bâti ou espace), de patrimoine, à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Localisation indicative des périmètres sanitaires de bâti ou d'installations agricoles (100 metres de rayon)
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- Haies à préserver ou à créer au titre de la Loi Paysage
- Marges de recul des constructions depuis l'axe de la voie
- Tracé indicatif de chemins piétons/cycle à conforter ou à créer
- Implantation obligatoire du volume principal des constructions (hors annexes)
- Stockage de materiaux inertes (déchetterie)
- Zone inondable (report de la zone d'expansion des crues de 1995)
- ENS potentiel
- ZNIEFF Type1_CANUT SUD
- Zones humides (report de l'inventaire des zones humides)
- Chemins inscrits au PDIPR

Zones

- UA
- UB
- UBi
- UL
- ULi
- UZ
- 1AUA
- 1AUB
- 1AUZ
- A
- Ah
- Aa
- N
- Ni
- Na
- NL
- NLi

N

100 0 100 200 300 400 500 mètres

Commune de

SIXT-SUR-AFF

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 5.1 Plan de zonage est

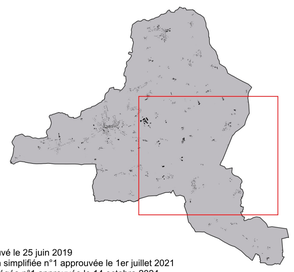

PLU approuvé le 25 juin 2019
Modification simplifiée n°1 approuvée le 1er juillet 2021
Révision allégée n°1 approuvée le 14 octobre 2024
Modification simplifiée n°2 approuvée le 16 décembre 2024

Échelle : 1/ 5 000

L'Atelier d'Ys
21 rue du Tréfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

Commune de

SIXT-SUR-AFF

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 5.1 Plan de zonage Sud et Bourg

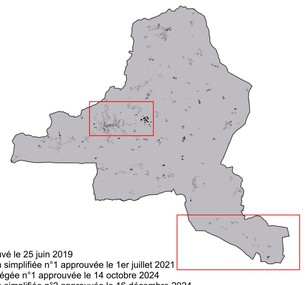

PLU approuvé le 25 juin 2019
Modification simplifiée n°1 approuvée le 1er juillet 2021
Révision allégée n°1 approuvée le 14 octobre 2024
Modification simplifiée n°2 approuvée le 16 décembre 2024

Échelle : 1/ 5 000

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

N

100 0 100 200 300 400 500 mètres

LÉGENDE

COURS_D_EAU

Prescriptions

- Espace Boisés Classés
- Éléments de paysage (bâti ou espace), de patrimoine, à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Localisation indicative des périmètres sanitaires de bâti ou d'installations agricoles (100 metres de rayon)
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- Haies à préserver ou à créer au titre de la Loi Paysage
- Marges de recul des constructions depuis l'axe de la voie
- Tracé indicatif de chemins piétons/cycle à conforter ou à créer
- Implantation obligatoire du volume principal des constructions (hors annexes)
- Stockage de materiaux inertes (déchetterie)
- Zone inondable (report de la zone d'expansion des crues de 1995)
- ENS potentiel
- ZNIEFF Type1_CANUT SUD
- Zones humides (report de l'inventaire des zones humides)
- Chemins inscrits au PDIPR

Zones

- UA
- UB
- UBi
- UL
- ULi
- UZ
- 1AUA
- 1AUB
- 1AUZ
- A
- Ah
- Aa
- N
- Ni
- Na
- NL
- NLi

Bourg et zone d'activités

N

100 0 100 200 300 mètres